



Institut
Néerlandais

Centre culturel
des Pays-Bas

121 rue de Lille
75007 Paris

COMMUNIQUÉ DE L'INSTITUT NÉERLANDAIS

Arrêt de subventions pour l'IN, l'équipe dépose un recours contre l'arrêté ministériel et continue sa programmation

Paris, le 17 juillet 2012

Le 13 juillet l'Institut Néerlandais a appris que le ministère des Affaires étrangères néerlandais mettra **fin à la subvention** qu'il lui accorde à compter de 2015. Cela signifierait la **fermeture** du centre culturel des Pays-Bas à Paris. Cette décision, qui a été annoncée en plein milieu des vacances d'été, a été prise par le **ministre démissionnaire** Uri Rosenthal **en dehors des sessions parlementaires** aux Pays-Bas et mise en œuvre par un ambassadeur qui vient de prendre sa fonction, Son Excellence Ed Kronenburg. La décision s'est produite en dépit du **Conseil de Surveillance** de l'Institut qui a **collectivement démissionné** à l'annonce de l'arrêté. Les **collaborateurs** de l'Institut Néerlandais déposent actuellement un **recours contre l'arrêté ministériel**. Ils considèrent ce processus décisionnel comme incompatible avec les règles démocratiques.

Les arguments avancés par le ministère pour mettre fin à la subvention, « **frais élevés** », « **manque de rentabilité et de modernité** », s'avèrent **infondés**. Jusqu'à ce jour, **aucune étude** à ce sujet n'a été rendue publique. De même que l'affirmation que les missions culturelles de Berlin, Londres ou New York produiraient un meilleur rendement culturel. Les collaborateurs de l'Institut Néerlandais se demandent sérieusement sur quelle étude concrète le ministère fonde ces allégations.

La situation actuelle fait suite aux changements annoncés au personnel le 2 décembre 2011. La **réduction des dépenses et la « réorientation »** de la politique devaient avoir pour conséquences de **supprimer** « seulement » le **département de langue** et les sections **littérature et débats**. Dans une réaction aux plans de réduction présentés, l'équipe de l'IN a rédigé un « **plan B** » pour apporter des solutions fiables et pour **garantir le fonctionnement futur de l'IN** dans cette période financièrement difficile. Ce plan proposait notamment un *business plan* pour le département langue actuellement menacé, la formulation de solutions alternatives concrètes et la **professionnalisation pour la collecte de fonds et la recherche de mécènes**. À contre courant de la tendance actuelle et malgré les mesures prises pour réduire les dépenses, les collaborateurs et le Conseil de Surveillance de l'Institut ont décidé de ne pas restreindre leurs activités mais au contraire de les développer et d'en **accentuer la professionnalisation**.

L'Institut Néerlandais a été **créé en 1957** par le collectionneur d'art Frits Lugt, en collaboration avec le même État néerlandais qui veut à présent s'en désengager. Pendant ses cinquante-cinq ans d'existence, l'Institut est devenu la **plate-forme la plus dynamique** pour l'art, la langue et la culture **des Pays-Bas à l'étranger**. Sa **réputation** à Paris dépasse de loin les limites du VII^e arrondissement et l'IN est mis sur un pied d'égalité avec d'autres grands centres culturels étrangers tels que le Goethe-Institut et le British Council. Essentiellement parce qu'il dispose à Paris d'une **équipe expérimentée de spécialistes** possédant une bonne compréhension du terrain en France, à même de mener une véritable politique culturelle qui vise l'intégration de sa programmation dans la **vie culturelle parisienne**.

Ces derniers mois au cours desquels l'Institut Néerlandais a poursuivi la **programmation de haute qualité** qui caractérise depuis toujours son travail et son niveau d'excellence, le nombre de **partenariats** avec des entreprises et des institutions d'un grand renom aux Pays-Bas, en Belgique et en France s'est encore accru. Une chose est claire : la **raison d'être de l'Institut Néerlandais est absolument incontestable pour tous ces acteurs du domaine social, culturel et économique**. Les collaborateurs de l'Institut Néerlandais continueront donc, avec leurs partenaires, à s'engager pour l'art, la langue et la culture des Pays-Bas en France. Ils assurent la **programmation des saisons culturelles prochaines et des cours de langue**.

Compte tenu de la dimension politique d'un tel choix et de la situation du **gouvernement actuellement démissionnaire**, nous demandons avec insistance au Ministre néerlandais des Affaires étrangères de **suspendre la décision** qu'il vient de prendre et de la **remettre à l'ordre du jour après les prochaines élections**, lorsqu'un nouveau gouvernement disposant d'une majorité pourra soumettre sa résolution au parlement.